Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-DCM09_171126-BF

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **10/11/2026**

Conseillers en exercice : **43**
Présents : **39**
Quorum : **22**

N° **09_171126**

OBJET : FINANCES BUDGET ECONOMIE EMPLOI

Décision Modificative n°1 du budget Annexe Réseau de Chaleur Urbain pour l'exercice 2026.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur René VANULS
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Julianne BOUVOT (donne pouvoir à Madame Betty CORALLO), Monsieur Marc PAGANO (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE a été élu(e) Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-DCM09_171126-BF

Monsieur Denis GRANDJEAN rapporte :

Depuis le vote du budget primitif et du budget supplémentaire, les crédits du budget annexe Réseau de chaleur urbain pour l'exercice 2026 nécessitent des ajustements dans le cadre d'une décision modificative n°1.

La note explicative et le document budgétaire annexés à la présente délibération détaillent la nature et le montant de ces ajustements, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes à 42 826,00 € en section d'exploitation et à 0,16 € en section d'investissement, soit un montant total de 42 826,16 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe Réseau de chaleur urbain pour l'exercice 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux,

VU la délibération n°25_181225 du 18 décembre 2025 relative au budget primitif 2026 du budget annexe Réseau de chaleur urbain,

VU la délibération n°20_170626 du 17 juin 2026 relative au budget supplémentaire 2026 du budget annexe Réseau de chaleur urbain,

VU la note explicative et le document budgétaire annexés à la présente délibération,

VU l'examen en commission municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1er : de VOTER la décision modificative n°1 du budget annexe Réseau de chaleur urbain pour l'exercice 2026 par chapitre, en section d'exploitation et en section d'investissement, conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération ;

ARTICLE 2 : d'APPROUVER la décision modificative n°1 du budget annexe Réseau de chaleur urbain pour l'exercice 2026, dont les mouvements de crédits sont arrêtés, en dépenses comme en recettes, à la somme de 42 826,16 €, soit 42 826,00 € en section d'exploitation et 0,16 € en section d'investissement.

ADOPTE A LA MAJORITE

ABSTENTIONS : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

CONTRE : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-DCM09_171126-BF

Délibération n°09_171126 du Conseil Municipal du mardi 17 novembre 2026 (suite)

POUR EXTRAIT CONFORME



Jean-Pierre SQUILLARI
Maire
20 nov. 2026